AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 14-10-75095870

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX

Tél. : (88) 36.24.87

ABONNEMENT ANNUEL 50 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : XXXXXX P. JOURNET

Bulletin n° 71 — 10 octobre 1975

GRANDES CULTURES

- MAIS -

PYRALE DU MAIS : LUTTE MECANIQUE

En Alsace, la pyrale constitue un dangereux déprédateur de la culture du maïs, en extension constante.

Si dans certaines zones de production l'importance de l'infestation nécessite une intervention chimique, par épandage de microgranulés, dans de nombreuses situations, une lutte mécanique bien menée doit permettre de maintenir les populations de pyrales en-dessous d'un seuil économiquement dommageable.

En effet, l'activité de ce ravageur et l'importance des dégâts qu'il occasionne aux cultures de maïs, dépendent essentiellement du potentiel de chenilles hivernantes dans les résidus de récolte, susceptibles d'évoluer vers la forme adulte (papillons mâle et femelle).

Dans notre région, la pyrale ne comprend qu'une génération pendant laquelle les stades : oeuf, chenille, nymphe et papillon se succèdent. Ce ravageur n'est nuisible qu'au stade de chenille, stade auquel il hiverne en fin de développement dans une logette qu'il creuse le plus souvent à la base du pied de maïs. De même on le trouve aussi dans le pédoncule de l'épi et également dans la rafle.

Il est ainsi possible de lutter contre la pyrale en détruisant les résidus de récolte.

SCOTT et BARKLEY aux U.S.A. et ANGLADE en FRANCE avaient déjà montré l'efficacité des labours profonds dans le contrôle des populations de pyrales. Mais ils se sont heurtés à des problèmes d'ordre technique dans la réalisation des enfouissements.

Des expériences récentes, réalisées par STENGEL de la station de Zoologie, INRA de Colmar, ont contribué à améliorer l'efficacité de la lutte mécanique.

La solution du problème consiste dans la combinaison du hachage des tiges de maïs associée à des labours plus ou moins profonds. Le hachage permet de réduire la taille des morceaux de résidus à enfouir.

Le labour devra correctement enterrer les morceaux.

Les meilleurs résultats ont été obtenus avec une charrue à versoir cylindrique équipée d'une rasette.

Cet essai à montré que seuls les labours profonds (30 cm) précédés d'un hachage, interdisant toute sortie de terre de la pyrale l'année suivante et que les labours moyens (20 cm) à la suite de hachage limitent fortement les sorties.

444

.../...

Par ailleurs, la destruction des rafles par le feu est particulièrement importante pour les crips notamment situés à proximité de houblonnières, celles-ci pouvant également être infestées par la Pyrale du maïs.

- COLZA -

TENTHREDES

Dans de nombreuses parcelles, des populations importantes de fausses chenilles grises, voire noires, de tenthrèdes semblent se porter sur les jeunes plantules de colza, plus particulièrement dans le Bas-Rhin et Haut-Rhin. Il est vivement conseillé à chaque producteur de colza de se rendre dans sa parcelle afin de vérifier l'état des dégâts provoqués par ces tenthrèdes qui dévorent le jeune feuillage (perforations, morsures) et éventuellement d'intervenir avec un produit à base de lindane, parathion, phosalone ou trichlorfon dans le cas d'attaques graves.

- CEREALES -

DESHERBAGE DE PRE-LEVEE DES CEREALES D'AUTOMNE

Triallate granulé (Avadex BW granulé) : la dose à conseiller dans nos régions sur orge et blé d'hiver est de 20 kg de produit commercial à l'hectare. A noter la rémanence de ce produit qui est de 5 à 6 mois après son application.

/ARBRES FRUITIERS/

- LE TRAITEMENT D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS -

A l'automne, certains champignons et bactéries peuvent s'installer sur les arbres fruitiers, à la faveur des légères blessures laissées lorsque les feuilles se détachent des rameaux. C'est le cas notamment du Coryneum sur arbres à noyau, de bactéries telles que Pseudonomas syringae et Pseudonomas mors prunorum surtout sur cerisier, et du chancre européen sur pommier.

L'application de traitements fongicides au cours de la chute des feuilles limite l'importance de ces infections qui peuvent être graves lorsque l'automne est fortement humide.

Cette année, les traitements d'automne devront être particulièrement soignés sur arbres à noyaux. En effet, les fortes pluies de l'arrière-saison ont été favorables à une reprise d'activité du Coryneum sur mirabellier et quetschier et à un degré moindre sur cerisier et pêcher. Aussi est-il vivement conseillé de prévoir un traitement cuprique (500 g de cuivre métal pour 100 litres d'eau) lorsque les arbres auront perdu la moitié de leurs feuilles.

Travailler si possible au jet et à forte pression afin de faciliter la chute des feuilles restantes lors de la pulvérisation. Cette dernière devra être suffisante pour bien toucher l'ensemble des brindilles.

Sur pommier, ce même traitement pourra être appliqué dans les rares vergers où l'on constate la présence de chancre européen.

Par ailleurs, il sera possible de limiter le nombre des organes de conservation des Tavelures (périthèces) dans les vergers de pommiers où cette maladie est présente, en traitant après la récolte les feuilles se trouvant encore sur les arbres ou tombées à terre, avec une solution à base de bénomyl (Benlate), de carbendazin (Bavistine) ou de méthylthiophanate (Pelt 44) chacun à la dose de 50 g de matière active à l'hectolitre d'eau. On pourra également, lorsque toutes les feuilles seront tombées, les pulvériser copieusement d'une solution de sulfate d'ammoniaque, à raison de 10 kg/hl, ou à base d'urée à raison de 5 kg/hl.

Les colorants nitrés peuvent également être employés à la dose de 500 g de matière active à l'hectolitre.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON
J. GENNATAS
C. JANUS

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"

J. HARRANGER